



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Unité Programmes Sociaux
18/10/2017

TLFE

TELEPROCEDURE

DE DEMANDE D'AGREMENT
- ou de mise à jour -

**Programme de l'Union européenne à
destination des écoles**

INSCRIPTION AU **PORTAIL FranceAgriMer**

Accès sur le site de FranceAgriMer www.franceagrimer.fr

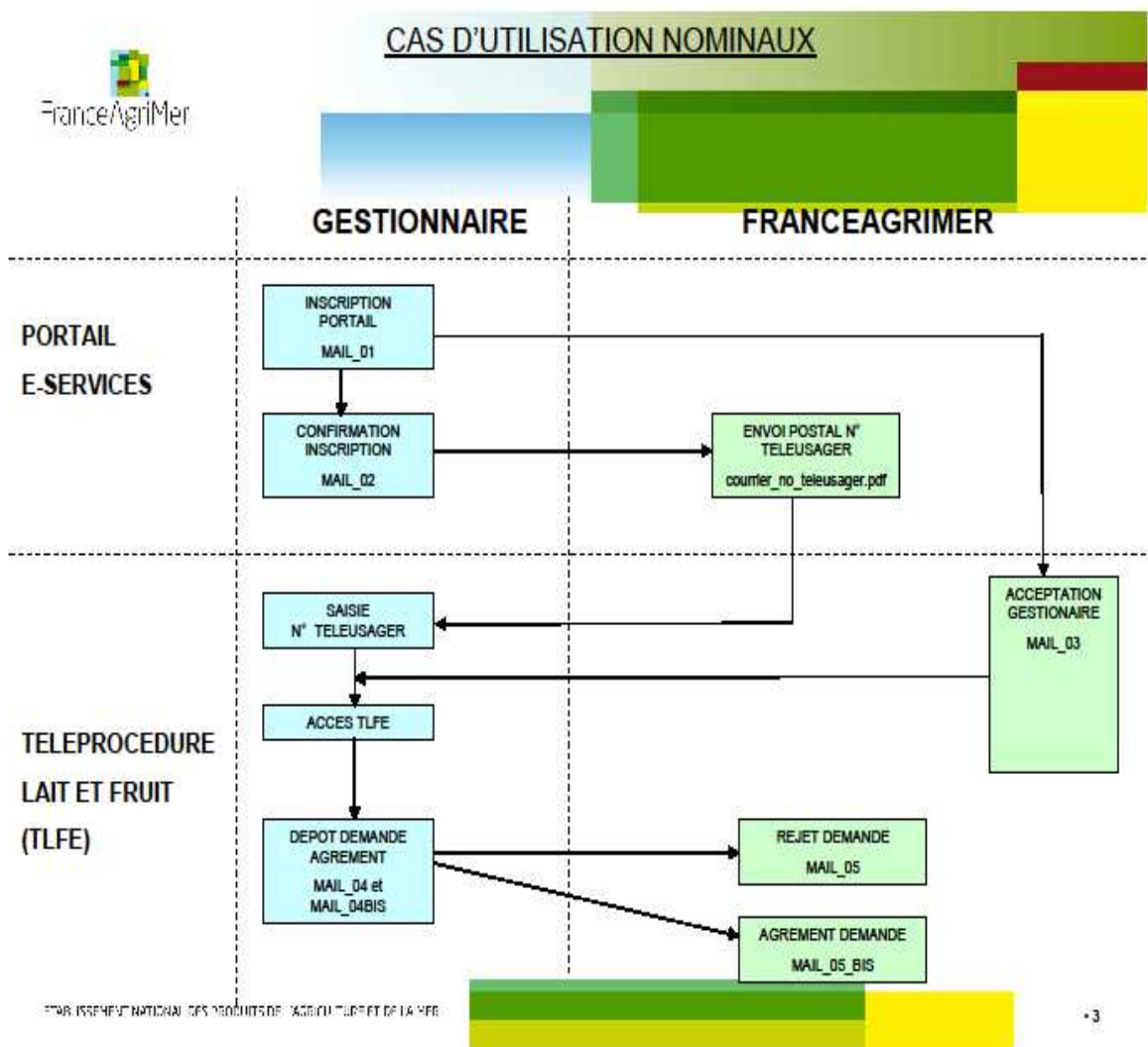
2 - étapes pour accéder à TLFE :

1 - Inscription au portail de FranceAgriMer

vous recevrez une habilitation pour le portail

2 - Accès à la téléprocédure « TLFE »

avec la même habilitation.



- ① Sur **le portail de FranAgriMer**, vous remplissez un formulaire d'inscription
- ② Vous recevez un mail (01) de confirmation avec un lien sur lequel il faut cliquer
- ③ Vous recevez un mail (02) avec votre identifiant, que vous avez choisi lors de l'inscription
Et
vous recevez par courrier postal un numéro de télé-usager attribué par FranceAgriMer
- ④ Vous recevez un mail (03) de confirmation de votre inscription à **la téléprocédure TLFE**
- ⑤ Vous pouvez vous connecter à TLFE avec votre identifiant et votre mot de passe.
- ⑥ Vous vous connectez au portail et saisissez votre numéro de télé-usager
- ⑦ Vous saisissez les données de votre agrément création ou mise à jour
- ⑧ Vous recevrez ensuite un mail (04) d'accusez de réception de votre demande d'agrément et ensuite à chaque étape un mail (5) avec les courriers d'acceptation ou de rejet de votre demande et le récapitulatif des données de votre agrément.

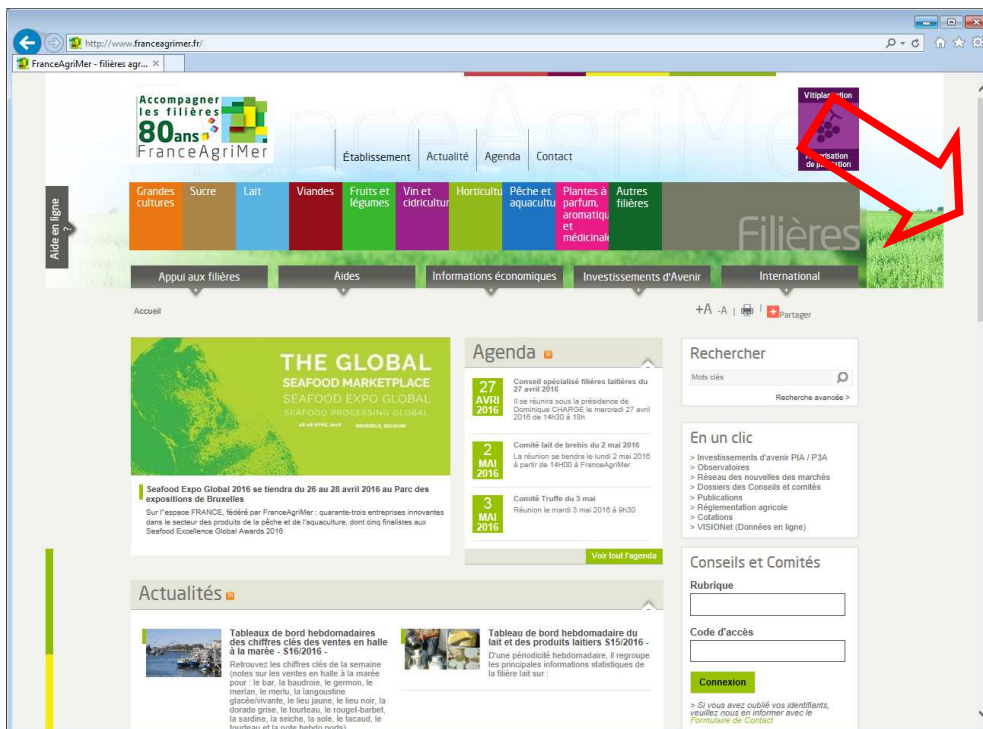
1 - Inscription au portail de FranceAgriMer

Pour accéder à TLFE vous devez au préalable vous inscrire sur le portail de FranceAgriMer sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr>

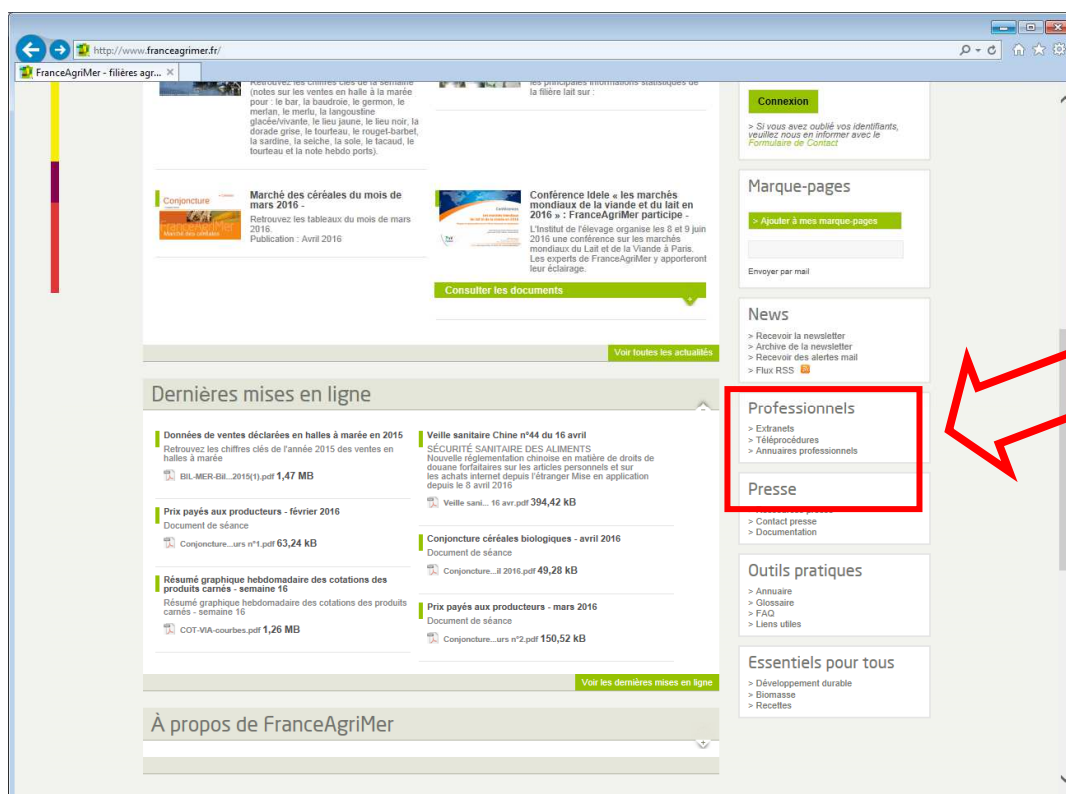
Le principe d'inscription au portail de FranceAgriMer est le même que celui de n'importe quel site internet.

- ① Sur **le portail de FranAgriMer**, vous remplissez un formulaire d'inscription
- ② Vous recevez un mail (01) de confirmation avec un lien sur lequel il faut cliquer
- ③ Vous recevez un mail (02) avec votre identifiant
Et
vous recevez par courrier postal un numéro de télé-usager

Page d'accueil du site internet de FranceAgriMer, pour accéder au portail utiliser l'ascenseur à droite de l'écran pour accéder à la rubrique « Professionnels » sur la droite de la page :



Sur la page d'accueil du site internet de FranceAgriMer, dans le cadre « Professionnels » cliquer sur « Téléprocédure ».



Vous accédez à la page d'accueil des téléprocédures de FranceAgriMer, l'adresse pour y accéder directement est : <http://www.franceagrimer.fr/Professionnels/Teleprocedures>

Sur la page d'accueil des téléprocédures cliquer sur le lien

« <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/> ».

The screenshot shows the FranceAgriMer website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Établissement', 'Actualité', 'Agenda', and 'Contact'. Below this is a horizontal menu with various agricultural sectors: 'Grandes cultures', 'Sucre', 'Lait', 'Viandes', 'Fruits et légumes', 'Vin et cidriculture', 'Horticulture', 'Pêche et aquaculture', 'Plantes à parfum, aromatique et médicinales', and 'Autres filières'. A secondary menu includes 'Appui aux filières', 'Aides', 'Informations économiques', 'Investissements d'Avenir', and 'International'. The main content area is titled 'Téléprocédures' and contains text explaining the e-services available. A red box highlights the URL <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/> and a red arrow points to it. The right sidebar contains a search bar, 'Marque-pages', 'News', and 'Professionnels' sections.

Vous pouvez accéder directement à cette page en saisissant dans la barre de recherche l'adresse suivante : <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>

Page d'accueil du portail FranceAgriMer.

The screenshot shows the homepage of the FranceAgriMer e-services portal. The browser address bar displays 'https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/'. The page features the FranceAgriMer logo and the 'e-services' branding. A main heading reads 'Bienvenue sur le portail e-services'. Below this, there is a section titled 'Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :'. This section contains two bullet points: one about access to e-services managed by establishments (with a link to 'En savoir plus') and another about economic data from Visio programs (with a link to 'En savoir plus'). There are three main sections for user actions: 'Déjà inscrit ?' with a 'Me connecter' button and links for 'Mot de passe oublié ?' and 'Identifiant oublié ?'; 'Première visite ?' with an 'M'inscrire' button; and 'Actualités' with a link to 'Inscriptions Vitiplantation - Autorisation de plantation'. Three red circles with numbers 1, 2, and 3 are placed on the page to highlight specific elements: 1 points to a 'Visite guidée' button, 2 points to the 'M'inscrire' button, and 3 points to the 'Me connecter' button.

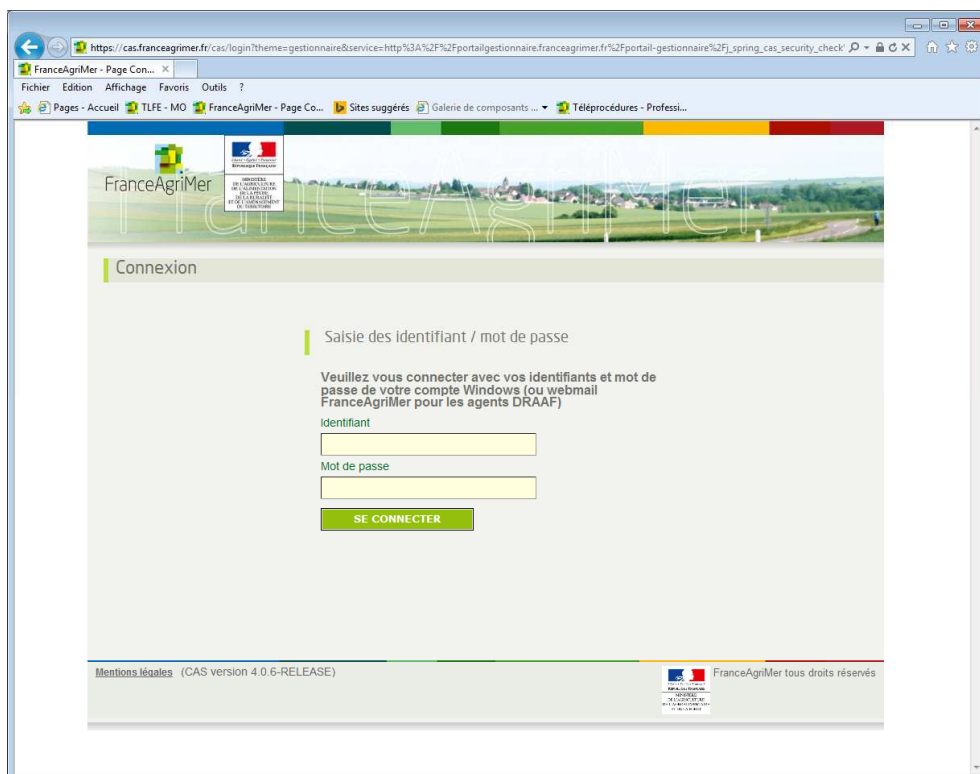
① **Suivre la visite guidée** : elle permet de connaître les informations dont vous devez vous munir pour vous inscrire. (Numéro SIRET ...)

② **M'inscrire** : **Suivre la procédure d'inscription** : Attention, **votre numéro de télé-usager** vous sera adressé par courrier postal à l'adresse correspondant au numéro SIRET de votre établissement. Il y aura donc un délai de quelques jours entre votre inscription au portail et votre connexion possible à TLFE.

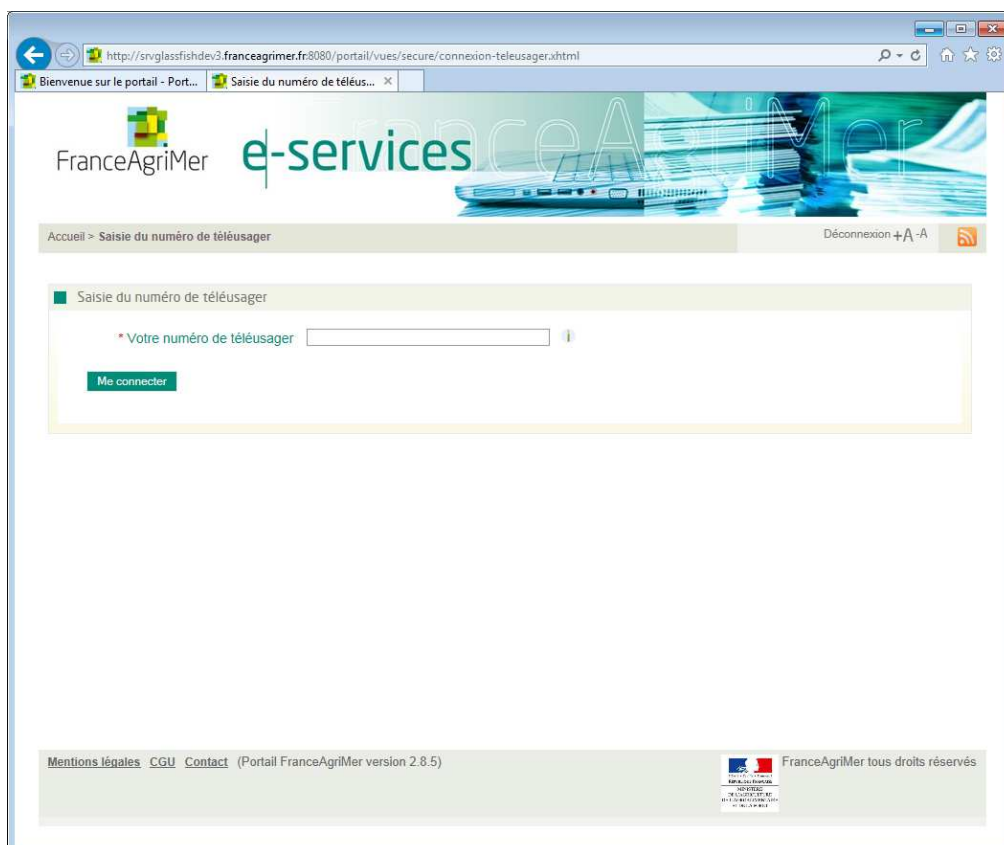
Le numéro de télé-usager est à conserver précieusement car il est demandé dans la procédure « Identifiant oublié ».

Vous saisissez votre identifiant et mot de passe.

Page d'accueil du portail :



Lors de la première connexion après l'inscription vous saisissez votre numéro de télé-usager ensuite lors des connexions suivantes il ne vous sera plus demandé.



Page d'accueil de TLFE :



Lait & Fruits à l'école



Accueil

- i** E-service TLFE : A partir de l'année scolaire 2017/2018, les mesures communautaires Lait et Fruit fusionnent au sein d'un ...>>Lire la suite
- i** Lait Scolaire : Le programme « Lait scolaire » arrive à échéance. L'année scolaire 2016/2017 est la dernière année de ...>>Lire la suite
- i** Fruits à la récré : Demandes dématérialisées : Depuis la rentrée scolaire 2015/2016, les demandes de paiement « Fruit à la récré » ...>>Lire la suite

▼ Présentation du e-service

Ce service permet aux demandeurs d'aide participant au programme de l'Union européenne à destination des écoles d'obtenir l'agrément FranceAgriMer pour ce programme et de déposer leurs demandes de paiement.

>> Guide détaillé

Bienvenue M. David MENNERET DE SAINTE-LUCE

Vous êtes le gestionnaire	COMMUNE DE SAINTE-LUCE
Votre numéro SIRET	21972227900011
Votre référence de demande Lait et Fruits à l'école	PE-436999-1
Vos anciennes références d'agrément	FE-436999-3

Agréments
Programme à
destination des
écoles

>> En savoir plus

Demande de
paiement Fruit
à la récré

>> En savoir plus

[Mentions légales](#) [CGU](#) [FAQ](#) [Contact](#)

Version 2.1.5



FranceAgriMer - tous droits réservés

Vous pouvez saisir les données de votre agrément.